

ASCP-SVBB: 1913 - 2016
Procès-verbal de la 97^{ème} Assemblée générale du
mercredi 13 septembre 2017



Schweizerische Vereinigung der Berufsbeiständigen und Berufsbeistände
Association suisse des curatrices et curateurs professionnels
Associazione svizzera delle curatrici e dei curatori professionali

1. Invitation et ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASCP-SVBB 2017 du mercredi 13 septembre 2017

Lieu : Thoune, Congress-Hotel Seepark, Seestrasse 47
Horaire: **10h30** – max. 11h45 (*arrivée et café dès 10.00;*
10h30, début de l'Assemblée)

Nous nous réjouissons de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association suisse des curatrices et curateurs professionnels. Les points suivants figurent à l'ordre du jour de l'Assemblée (*à l'entrée, des documents vous sont également remis*):

1. Bienvenue et informations générales
 - 1.1 Changement du Président de l'ASCP-SVBB
2. Election des scrutatrices/scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 septembre 2016 à Thoune
4. **Rapport d'activités 2016/2017** (09.2016 – 08.2017)
5. **Comptes annuels ASCP-SVBB 2016** (année calendaire)
 - Rapport des réviseurs, approbation des comptes de l'association 2016
 - Fixation des cotisations 2018
 - Informations budgétaires 2018
6. Projet „**Guide pratique pour les curatrices et curateurs professionnels**“, édité par l'ASCP-SVBB: information/état
7. **Elections supplémentaires – propositions de candidats** (pour deux ans; période restante du mandat 2016 – 09.2019):
(pour Frédéric Vuissoz, qui quitte le comité au 09.2017, le Comité a élu, conformément aux statuts, Ignaz Heim, AG, comme président pour la période restante du mandat 2017-09.2019.)
 - 7.1 Jasmin Kreis-Hofmann (TI) succède à Moira Milani au sein du Comité (TI);
 - 7.2 Sebastian Züst (ville de Lucerne) succède à Evelyne Beroud (Suisse centrale/LU);
 - 7.3 Place vacante, Groupe Latin, pour succéder à Frédéric Vuissoz;
 - 7.4 Place vacante, Groupe Latin, pour succéder à Giuseppe Massa;
 - 7.5 Claudia Fries, curatelle professionnelle, GR succède à Caroline Wernli, SO;
 - 7.6 Yannick Ziegler, Bienne, remplace Thomas Zwygart comme réviseur
8. **Nouveau profil d'exigences de l'ASCP-SVBB pour curatrices et curateurs professionnels** (nouvelle version 2017)
 - > développement, présentation et information
9. **Enquête auprès des membres de l'ASCP 2016** finalisée; état, information sur les résultats du „**relevé de la situation professionnelle des curatrices et curateurs professionnels**“
10. Compte-rendu de la **retraite du Comité de l'ASCP-SVBB 2017**:
 - > Analyse de l'organisation de l'ASCP-SVBB – objectifs et projets
11. **Requêtes** (*évent. demandes de membres soumises jusqu'au 31 juillet 2017*)

12. **Rapports des régions** > Les responsables des groupes régionaux sont priés de nommer une personne qui fournira un *bref aperçu des activités passées, actuelles et futures de la région*; merci de bien vouloir transmettre cette information par écrit, pour intégration au procès-verbal).
13. **Divers** (approbations, dates dont celle des Journées d'étude/de l'Assemblée générale de l'ASCP-SVBB 2018: **11./12.09.2018 à Bienne**)

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ASCP du 13.09.2017

1 Bienvenue et informations générales

L'Assemblée générale est ouverte à 10h30 par le président Frédéric Vuissoz. Aucune remarque n'est faite au sujet de l'ordre du jour. A cette occasion, il rappelle la fin de ses fonctions de président, puisqu'il remettra officiellement la présidence, comme convenu avec son successeur, au terme des Journées d'étude, soit demain après-midi.

1.1 Changement du Président de l'ASCP-SVBB

Le président informe par ailleurs que la compétence revient au Comité de décider du successeur à la présidence. Le Comité a déjà étudié la succession au printemps et décidé de nommer Ignaz Heim comme nouveau président. A ce jour, il était membre du Comité et directeur de l'APEA du district de Bremgarten. La vice-présidente Caroline Frei sera remplacée par Dominic Frei, Berne. Ignaz Heim prendra ses fonctions de président à partir du 15 septembre 2017.

2 Election des scrutatrices/scrutateurs

Claudia von Tobel, Bâle, et Reinhard Imhasly, Brigue, proposent d'agir comme scrutatrice et scrutateur et sont élus sans objection (la liste des présences réunit 34 électrices et électeurs).

3 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 septembre 2016 à Thoune

Hans Van der Weij précise que son employeur doit être correctement consigné comme „Soziale Dienste Bezirk Uster“ (Services sociaux district Uster). Aucune autre remarque n'est formulée au sujet du procès-verbal. Ce dernier est ainsi approuvé à l'unanimité, avec des remerciements à l'attention de Markus Odermatt, chargé de la rédaction du procès-verbal.

4 Rapport d'activités 2016/2017 (09.2016 – 08.2017)

Le président se réfère au rapport d'activités écrit (cf. annexe 1) et s'attarde sur quelques points spécifiques. Le rapport annuel est disponible sous forme écrite en allemand et français. Il a d'ores et déjà été remis aux participants (il fait partie intégrante de ce procès-verbal). Les principaux points ont à ce titre été expliqués par le président Frédéric Vuissoz (FV) en français, et le futur nouveau président, Ignaz Heim (IH), en allemand.

Suite aux réélections de l'année passée (pour 3 ans), le Comité de l'année associative écoulée se composait comme suit: *Frédéric Vuissoz*, Lausanne (VD, président), *Caroline Wernli*, (SO; vice-présidente), *Eveline Beroud* (LU), *Marcel Borer*, Bâle, *Dominic Frei* (BE), *Ignaz Heim* (AG), *Reinhard Imhasly* (VS), *Michelle Jäger Feldmann* (TG), *Christine Keller* (ZH), *Giuseppe Massa*, Bienne/BE, et *Moira Milani/Jasmin Kreis-Hofmann a.i.* (TI).

Au cours de l'année associative écoulée, Frédéric Vuissoz (président, réélection en 2016 pour une année), Moira Milani, Eveline Beroud, Caroline Wernli (vice-présidente) et Giuseppe Massa:

– ont communiqué leur démission du Comité après 14 ans. Quant à Thomas Zwygart, il a annoncé sa démission en tant que réviseur. *Conformément aux statuts, le Comité a déjà élu Ignaz Heim comme successeur à la présidence et Dominic Frei comme nouveau vice-président à partir du 14 septembre 2017. Les successeurs pour les places vacantes au sein du Comité doivent être nommés lors de cette Assemblée générale du 13.09.2017.*

Par rapport aux années précédentes, l'année associative 2016/17 a été marquée par des activités de l'ASCP-SVBB extraordinaires et durables. Le Comité a ainsi pu constater des résultats réjouissants dans les cinq domaines suivants, ainsi que des actions actives visant à renforcer le futur rôle des curatrices et curateurs professionnels:

- première évaluation de l'**enquête sur la situation professionnelle des curatrices et curateurs professionnels**, achevée avec succès et présentée dans le **rapport d'enquête** récapitulatif;
- initiation et accompagnement de la création d'un „**Guide pratique pour les curatrices et curateurs professionnels**“ élaboré par Daniel Rosch;
- finalisation d'un **profil d'exigences pour curatrices et curateurs professionnels** totalement retravaillé;
- le Comité a approuvé un **concept de travail de relations publiques** et surtout – car très important pour la mise en œuvre pratique – l'organisation des prochaines **Journées d'étude „Curatrices et curateurs professionnels au centre“**. Un thème qui regroupe pour la première fois de nombreux éléments centraux pour les curatrices et curateurs professionnels, analyse les problèmes rencontrés dans le quotidien professionnel et propose de premières approches de solutions.

Suite à des démarches actives, nous avons en outre pu motiver deux journalistes réputés à **réaliser un reportage sur les curateurs professionnels** (pour la **Sonntagszeitung/SZ** resp. l'**émission SRF „10-vor-10“**) (édition de la SZ du 10.09.2017; „10-vor-10“ prévu fin de l'année/début 2018).

4 ans se sont déjà écoulés depuis l'introduction du nouveau droit de la PEA en 2013! Le changement structurel associé, les processus partiellement consolidés et optimisés dans les APEA et un environnement politique - toujours – marqué par la pression des économies, contribuent à la situation actuelle. Mais: les résultats de notre enquête individuelle réalisée entre l'automne et la fin 2016 auprès des curatrices et curateurs professionnels ont montré pour la première fois en Suisse que la collaboration avec les APEA fonctionne plutôt bien.

En 2016, le Conseil juridique de l'ASCP a enregistré 215 demandes avec un volume de conseil s'élevant à 259 heures de travail et des coûts de CHF 49'481.- (par rapport à 212/182 consultations à raison de 203/177 heures et des coûts de CHF 39'164.-/34'124.- pour les années précédentes 2015/14). Les questions portaient sur tous les aspects de la gestion de mandats. Seules quelques réponses ont encore été publiées sur le site internet de l'ASCP, accessible au grand public. En 2018, il est en effet prévu de créer un espace réservé aux membres, avec un accès protégé par login et une recherche par mots-clés permettant de trouver les réponses du Conseil juridique.

Le Conseil juridique de l'ASCP rencontre donc une nouvelle fois une très grande popularité auprès des membres. Il a ainsi clairement démontré sa valeur ajoutée – malgré internet et les juristes des APEA. Au regard du concept du futur nouveau site, le Comité a décidé de développer encore davantage l'offre à l'attention de ses membres dans ce domaine (espace protégé par login réservé aux membres avec moteur de recherche et sauvegarde spécifique des con-

sultations juridiques, une plateforme de réseautage et de référents, ainsi que des informations thématiques sur d'éventuels référents. D'autres possibilités sont en cours de discussion).

Le secrétaire général précise que la version du rapport annuel distribuée (par opposition au rapport d'activités présenté par le président) n'est malheureusement pas la version finale (en particulier les chiffres relatifs au Conseil juridique et les comptes annuels de l'année passée) et s'en excuse; le rapport d'activités sera également publié sur le site internet.

Grâce à des mailings d'information, les membres de l'ASCP et autres destinataires des courriels ont été informés à cinq reprises des arrêts, consultations et informations de la branche. Les membres de l'ASCP qui ne reçoivent pas encore les courriers électroniques sont priés de transmettre leurs adresses Email au secrétariat de l'ASCP.

Avec la création d'un **nouveau site internet**, l'ASCP- SVBB lancera dès 2018 une plateforme développée qui servira non seulement à la diffusion d'informations sur notre profession (accessibles au public, comme de par le passé), mais offrira aussi des services supplémentaires spécialement réservés aux membres inscrits avec un accès protégé par login.

La rencontre avec les représentants des **groupes régionaux** en avril 2017 – dédiée à une première présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des curatrices et curateurs professionnels - a heureusement montré que la majorité des personnes interrogées restent intéressées par un échange d'idées actif et la participation aux décisions de principe de l'ASCP-SVBB.

La démarche du Comité envers **Atupri**, dans le cadre de la reconnaissance inconditionnelle des curateurs nommés par les APEA, a une nouvelle fois montré - comme l'année dernière avec Swissbanking – les limites des possibilités d'une approche centrale. Les résultats de la discussion ont notamment clairement montré qu'Atupri ne connaissait pas suffisamment les contextes juridiques et qu'elle considérait sans autre qu'une prise de position erronée d'un collaborateur du Préposé fédéral à la protection des données constituait une base pour une attitude négative envers les curatrices et curateurs. L'ASCP s'activera encore face au Préposé fédéral à la protection des données (lettre formelle exigeant une prise de position).

Pour les **comptes annuels 2016**, l'ASCP a enregistré une perte annuelle de CHF 4'600.- (d'ores et déjà budgétée). La perte est imputée à la réserve de capital. Le résultat peut toutefois être jugé positif au regard des dépenses plus élevées liées aux demandes traitées par le Conseil juridique (+ CHF 10'000.-). Par ailleurs, il convient de noter que les répercussions de la réduction des cotisations de membres, décidée lors de l'AG de 2014, perdurent. Les recettes des cotisations étaient cependant légèrement plus élevées que prévu, suite à de nouvelles adhésions. Au 31.12.2016, les actifs s'élevaient encore à CHF 330'000.- (exercice précédent: CHF 376'000 CHF; après comptabilisation des coûts de l'enquête ASCP de CHF 42'469.-, couverts par l'octroi d'un crédit spécial approuvé en 2015). Ils constituent donc une base solide pour la poursuite du développement du travail de l'ASCP. A l'avenir, une réserve reste nécessaire, étant donné que les projets de l'enquête auprès des membres (dernière phase 2017 s'élève à env. CHF 15'000.-), du nouveau site internet, du travail de relations publiques, ainsi que la charge de travail du secrétariat récemment plus élevée engendreront encore des frais supplémentaires considérables en 2017 et 2018 (environ CHF 30'000.- en 2017/2018, qui doivent être prioritairement financés par la réserve, conformément à la décision du Comité).

Etant donné que l'Assemblée n'a plus de questions ou remarques relatives au rapport, le **rapport d'activités est approuvé à l'unanimité et une décharge donnée au Comité.**

5 Comptes annuels ASCP-SVBB 2016 (année calendaire),

Rapport des réviseurs, approbation des comptes annuels de l'association 2016 (pas de Journées d'étude en 2016)

5.1 Comptes annuels 2016

Le Président passe la parole au secrétaire général pour présenter les comptes annuels 2016. En tant que trésorier, le secrétaire général MO explique la répartition des comptes annuels 2016 (ceux-ci font également partie intégrante du procès-verbal).

Les comptes annuels de l'ASCP ont pu être *clôturés*, avec des dépenses s'élevant à CHF 191'816.- et recettes d'un montant de CHF 144'751.-, ainsi qu'une perte réelle de CHF 4'596.- (resp. total CHF 47'065.-; y.c. coûts de l'enquête de CHF 42'469.- pour 2016, selon le crédit spécial approuvé en 2015 de CHF 56'000.-). La perte est principalement due à une hausse des coûts liés aux consultations juridiques (dépenses supplémentaires de CHF 10'000.- par rapport à l'année précédente et au budget). Quant aux recettes, la réduction des cotisations des membres collectifs, décidée en 2015, a également généré des répercussions. En effet, la cotisation des membres collectifs a été réduite suite à l'Assemblée générale de 2014.

Au nom du Comité, le secrétaire général propose d'imputer la perte résultant des coûts de l'enquête et des comptes annuels d'un montant total de CHF 47'065.- à la réserve de capital qui se réduit ainsi à CHF 330'000.- à fin 2016. Dans leur rapport de révision écrit du 23 mai 2017, les deux réviseurs demandent également l'approbation des comptes annuels et l'imputation de la perte aux capitaux propres.

Lors de la réunion, et par souci de clarté, il est encore proposé de présenter les comptes de bilan et le compte de résultat lors de la prochaine AG. Le président et le secrétaire acceptent cette demande.

Le président propose ensuite de statuer sur les comptes annuels.

La demande des réviseurs et du Comité d'approuver les comptes annuels 2016, et d'imputer les coûts de l'étude réalisée auprès des curatrices et curateurs professionnels d'un montant de CHF 42'469.-, ainsi que la perte de CHF 4'596.- résultant des comptes annuels, à la réserve de capital. L'Assemblée approuve à l'unanimité (sans abstention) et donne ainsi décharge au Comité.

5.2 Cotisations 2018

Le secrétaire général poursuit par la demande du Comité de fixer les cotisations 2018. Par rapport à 2017, celles-ci restent inchangées et se présentent comme suit :...:

- Membre individuel, indépendamment du taux d'activité: **CHF 200.--**,
 - Membre collectif jusqu'à **3** personnes affiliées: CHF 400.--,
 - Membre collectif jusqu'à **5** personnes affiliées: CHF 700.--,
 - Membre collectif jusqu'à **10** personnes affiliées: CHF 900.--,
 - A partir de **11** personnes affiliées: CHF 100.- par personne, **maximum CHF 2'000.--**;
- dans ce contexte, une personne correspond toujours à un emploi de $\geq 50\%$ au 1.1.2018.

En l'absence de remarques, l'approbation des cotisations proposée est votée à l'unanimité.

5.3 Information sur le budget 2018

Le secrétaire général présente le budget 2018 (y compris, plan financier jusqu'en 2021) du Comité (le budget a été remis aux participants par écrit et fait également partie intégrante du procès-verbal). Pour 2018, des dépenses d'environ CHF 187'000.- sont prévues par rapport à des recettes s'élevant à CHF 148'000.-. Il précise que les statuts ne prévoient pas de vote formel à ce sujet, raison pour laquelle seule une «prise de connaissance» par l'AG est possible. D'une part, il est certes possible d'assister à une baisse des cotisations par rapport à 2014 (en raison de la réduction des cotisations des membres collectifs depuis 2015). Toutefois, suite aux efforts déployés par l'ASCP (surtout enquête et mesures), une hausse des recettes de cotisations budgétée, estimée à CHF 4'000.-, est à nouveau attendue par rapport à 2016. Des dépenses supplémentaires ont été budgétées à titre de prestations de tiers, à savoir : financement spécial du travail de relations publiques prévu (CHF 13'000.-) pour les curatrices et curateurs professionnels, ainsi que coûts finaux du projet de site (CHF 18'000.-), impliquant des frais de projet pour un total de CHF 31'000.-. Ces dépenses supplémentaires et la perte résultant des comptes annuels d'environ CHF 8'000.- seront à nouveau couvertes par la réserve de capital.

L'Assemblée ne saisit pas l'occasion de poser des questions et de discuter le budget.

À ce stade, un membre demande dans quel contexte le Comité collabore resp. envisage à l'avenir une collaboration avec AvenirSocial. Le secrétaire général rappelle les contacts existants, entretenus à la fois par le groupe de contact (Marcel Borer / Giuseppe Massa) et le secrétariat qui ont notamment conduit à la participation d'AvenirSocial à nos Journées d'étude avec l'organisation d'un exposé/atelier. D'autres possibilités de coopération sont en cours d'étude, sans pour autant se concrétiser à l'heure actuelle. Rien ne s'oppose donc à l'examen approfondi d'une collaboration plus poussée.

6 Projet „Guide pratique pour les curatrices et curateurs professionnels“, édité par l'ASCP-SVBB: information/état

Le président informe: le groupe d'accompagnement et l'auteur Daniel Rosch ont achevé les travaux avec succès. L'édition allemande sera officiellement lancée à la vente cet après-midi. Il remercie personnellement l'auteur présent et lui propose de s'adresser à l'assistance. Daniel Rosch est confiant à l'idée de mettre à la disposition des curateurs professionnels un nouvel outil performant. L'édition française suit début 2018. Il appelle à utiliser cet outil de travail et en particulier de lui adresser (ou à l'ASCP) les retours critiques et/ou demandes de modification et d'ajout en vue de la publication d'une future deuxième édition. Enfin, le président remercie à nouveau Marcel Borer, qui a officié comme coordinateur, ainsi que le groupe d'accompagnement pour son soutien actif à l'auteur.

7 Elections supplémentaires – Propositions de candidats

(pour deux ans; période restante du mandat 2016 – 09.2019): conformément aux statuts, le Comité a élu **Ignaz Heim, AG, président pour la période de mandat restante 09.2017-09.2019**, en remplacement du président sortant Frédéric Vuissoz au 09.2017; cf. ch. 1.1)

Pour succéder à Frédéric Vuissoz (VD), Moira Milani (TI), Evelyne Beroud (LU), Caroline Wernli, Giuseppe Massa (Bienne, BE) et au réviseur sortant Thomas Zwygart au sein du Comité, le Comité a pu nommer dans l'immédiat les personnes suivantes:

- **Jasmin Kreis-Hofmann** (TI) pour succéder à Moira Milani (TI) au sein du Comité;

- Sebastian Züst (Ville de Lucerne) pour succéder à Evelyne Beroud (Suisse centrale / LU);
- Claudia Fries (GR), absente, représentante des Grisons, pour succéder à Caroline Wernli, SO;
- ainsi que Yannick Ziegler, responsable du service de révision de l'APEA de Bienne, absent, pour succéder à Thomas Zwyygart.

Les deux candidats présents se présentent brièvement et Claudia Fries est brièvement présentée par son supérieur, David Peter (curatelle professionnelle de la région de Maloya). Le président du groupe régional Suisse centrale / ZVBB, Stefan Jauch, propose également Sebastian Züst (représentant officiel de la ZVBB) comme nouveau membre du Comité.

Le Comité de l'ASCP a prévu que le Groupe Latin puisse proposer deux nouvelles personnes en remplacement de Frédéric Vuissoz et Giuseppe Massa au sein du Comité. Malheureusement, les places vacantes n'ont pas encore été repourvues (FV poursuit ses efforts et informera le Comité des résultats; selon l'usage, ces personnes pourraient sans autre intégrer le Comité, mais l'élection effective doit toutefois avoir lieu lors de l'AG de septembre 2018).

Le président propose d'élire les trois nouveaux membres du Comité, sans aucune opposition. L'AG élit à l'unanimité et sans aucune abstention, les trois nouveaux membres du Comité suivants à globo et avec acclamation:

7.1 Jasmin Kreis-Hofmann (TI) succède à Moira Milani (TI);

7.2 Sebastian Züst (Ville de Lucerne) succède à Evelyne Beroud (Suisse centrale / LU);

7.3 Claudia Fries, GR, succède à Caroline Wernli, SO;

Yannick Ziegler, responsable du service de révision de l'APEA de Bienne, est également élu à l'unanimité et sans aucune abstention pour remplacer le réviseur sortant Thomas Zwyygart.

8 Nouveau profil d'exigences de l'ASCP-SVBB pour curatrices et curateurs professionnels

(nouvelle version 2017)

> développement, présentation

Le président expose le résultat des travaux. Le nouveau profil d'exigences est disponible sous forme de brochure imprimée et peut déjà être obtenu à l'accueil avec la documentation des Journées d'étude. Il sera également publié sur le site internet et, selon les besoins, envoyé aux groupes régionaux et membres collectifs. Il demande aux destinataires de les lire et de les utiliser de manière critique afin de soumettre toute proposition de modification au secrétariat de l'ASCP-SVBB en vue d'une future réédition.

9 Enquête auprès des membres de l'ASCP 2016 finalisée; état, information sur les résultats du „relevé de la situation professionnelle des curatrices et curateurs professionnels“

Un rapport sur les résultats de l'enquête a également été établi pour les Journées d'étude, disponible sous forme de brochure. L'après-midi des Journées d'étude débutera d'ailleurs par une présentation de Philipp Walker, chef de projet chez Ecoplan. Le rapport sera également publié sur le site internet et, selon les besoins, remis/adressé aux groupes régionaux et membres collectifs.

10 Compte-rendu de la retraite du Comité de l'ASCP-SVBB 2017:

> Analyse des champs d'action pour l'ASCP-SVBB – Objectifs et projets

Le président passe la parole au secrétaire général qui présente les champs d'action de l'ASCP, élaborés lors de la retraite du 22 août 2017:

Thèmes – Catalogue (chronologique)	Priorité ?	Qui ?	Délaï ?
a) Mise en œuvre du concept de travail de relations publiques > Coordonnée avec des aspects médiatiques dans le cadre de la collaboration avec l'agence Stoelker	1	VS > IH	01.2018s
b) Refonte du site internet	1	MO	01/05.2018
c) Diplôme professionnel / Coordination de la formation des curatrices et curateurs professionnels >>> évent. aussi accréditer des CP privés?	3	MO: suivi avec Andrea Hauri 1. > Invitation du Comité 2.	23.10. ou 04.12.2017
d) Publications régulières sur des thèmes liés aux CP	4	A vérifier ultérieurement	Ouvert
e) Coordination avec les groupes régionaux	2	Dès que les premiers résultats du Comité seront disponibles > Séance commune Comité avec un représentant de chaque groupe régional	Encore ouvert > au plus tard au printemps 2018
f) Autres mesures favorisant la promotion de l'identité des CP?	2	Ouvert	
g) ..Organisation Comité et secrétariat général	1	MO - Comité	a) 23.10.17 b) Séance spéciale 2018?

11 Requêtes (évent. demandes de membres sont à soumettre jusqu'au 31 juillet 2017)
Le président annonce qu'aucune requête n'a été formulée.

12 Rapports des régions

Compte tenu du manque de temps, il est décidé de renoncer à l'établissement de rapports exhaustifs. Les représentant(e)s des régions de Zurich, d'Argovie, de Bâle, de Suisse orientale et de Suisse centrale présentent les priorités respectives de l'année écoulée. Les rapports annuels écrits seront publiés sur le nouveau site internet.

13 Divers

Approbatons, dates, notamment celle des Journées d'étude/de l'Assemblée générale de l'ASCP-SVBB 2018

Le président invite les participants à noter la date des Journées d'étude et de l'Assemblée générale/AG de l'année prochaine:

Me, 11 septembre 2018 à Bienne (à l'occasion des Journées d'étude de la COPMA des 11/12.09.2018).

Sous « Divers », le représentant de Fribourg signale la création d'un groupe régional FR, ce qui est salué par des applaudissements spontanés de l'assemblée. Aucune autre contribution ne sera apportée au point "Divers".

Le président remercie les 34 personnes présentes/membres pour leur participation active et les suggestions. Il clôture l'Assemblée générale à 12h05 et invite l'assistance au déjeuner commun de clôture (à cet effet des bons de repas du restaurant sont distribués).

Pour le procès-verbal

Sig. Markus Odermatt, secrétaire général de l'ASCP-SVBB

Annexes:

- Rapport d'activités ASCP-SVBB 2016/2017 (F/D)
- Comptes annuels ASCP-SVBB 2016 (F/D)
- Rapport de révision du 23.05.2017 (F/D)
- Budget ASCP-SVBB 2018 (F/D)
- Rapports annuels: régions ZH, AG, Groupe latin, Suisse orientale et BL
- Liste des personnes excusées
- Liste de présence AG du 13.09.2017

Thoune, Berne/Udligenswil, 13./25.09.2017/ASCP-MO
